

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 581

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 22

À l'alinéa 16, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.